# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1877. — 51me Année.



DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
SAMEDI MATIN 10 NOVEMBRE.


## VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, — les magasins et demeures Nos 91 et 93 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, et la maison en briques No 401 rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Aussi, l'ancienne résidence de feu J. G. Robinson; bonne demeure et bon emplacement pour médecin.

Par Placide J. Spear, A LA BOURSE D'ENCAN ST-CHARLES, RUE ST-CHARLES, — résidence à deux corps de logis Nos 257 et 259 rue Bienville, et deux magnifiques lots de terre rue Marigny, entre Girod et Urquhart, 3me District.

Par D. E. Morphy & Son, au No 39 rue Tchoupitoulas—fromage.

**Grandes occasions.**—Aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu par le ministère de M. C. E. Girardey, encanteur, une liste de propriétés de ville, magasins, résidences en briques et en bois, situées dans le 1er, 2d, 3me et 4me Districts de la ville et qui sont annoncées comme devant être positivement vendus pour compte de successions et autres intérêts. Nous appelons spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette vente. Pour les conditions et toutes autres informations voyez les plans et les annonces à la vente.

## La reprise des paiements en espèces.

La loi du Congrès qui fixe au premier janvier 1879 l'époque de la reprise des paiements en espèces, n'a pas seulement pour adversaires ceux qui pensent avec raison qu'on ne peut décréter d'autorité une pareille mesure, qu'on ne saurait en tous cas, en déterminer l'époque plusieurs années à l'avance, ou qu'enfin il y a de meilleurs moyens à employer pour la réaliser que d'augmenter la dette portant intérêt des Etats-Unis, elle est encore combattue par une classe de gens, devenue assez nombreuse pour former un parti, qui a pris hardiment le nom de parti des "greenbacks." Ce parti ne demande rien moins que la substitution absolue du papier-monnaie du gouvernement à la circulation métallique comme signe d'échange.

Sa théorie considérée à un point de vue abstrait, a un côté spécieux qui n'a pas manqué de séduire beaucoup de gens qui ne se sont pas donné la peine de l'approfondir. S'il est vrai qu'un signe d'échange conventionnel puisse remplacer avantageusement une monnaie métallique plus lourde et conséquemment moins commode, encore faut-il que ce signe représente quelque chose, une promesse ou un engagement à un terme rapproché, à défaut d'une valeur immédiatement réalisable. Les partisans des greenbacks répondent que le gouvernement représentant tout le monde, le papier-monnaie émis par lui peut être considéré comme une promesse de tous de l'accepter en échange de toute valeur, propriété ou marchandise et qu'il constitue ainsi une espèce de crédit commun dont tout le monde profite.

Cette théorie absolue appliquée dans un pays qui n'aurait ni engagements dans le passé obligeant à payer ses dettes ni relations avec d'autres pays où les espèces métalliques servent de base à la fixation des valeurs et aux échanges, pourrait peut-être justifier, dans une certaine mesure, les avantages qu'on réclame pour elle. Mais nous sommes loin d'être dans une semblable situation.

Vouloir-on faire bon marché des obligations contractées par le gouvernement des Etats-Unis envers ses créanciers et obliger ceux ci à recevoir du papier-monnaie au lieu d'or en paiement de leurs créances, que cela ne trancherait pas la difficulté.

Nos transactions commerciales avec l'étranger, importations et exportations, devraient continuer à se faire sur la base de l'or, et il y aurait des fluctuations constantes dans les valeurs relatives de notre papier-monnaie et de l'or selon que la balance du commerce pencherait de notre côté ou de celui de l'étranger et selon la plus ou moins grande quantité de métaux que nous aurions à exporter. L'espèce de répudiation qui consisterait à rembourser les Bons en papier au lieu d'or, aurait infailliblement pour effet de déprécier ce papier, dont la quantité serait d'ailleurs considérablement accrue.

Ainsi, au lieu de mettre un terme aux fluctuations et à l'agiotage, l'adoption du papier-monnaie comme signe d'échange définitif ne ferait que faciliter les spéculations toujours si nuisibles aux intérêts des producteurs.

Les producteurs de céréales, de coton, de tabac, ont plus à perdre qu'à gagner à ne pouvoir vendre leurs produits sur la base d'une valeur fixe, car les fluctuations possibles entre la livraison et l'expédition seront prises en considération par les acheteurs, beaucoup plus aptes que les agriculteurs eux-mêmes, à faire le calcul des commissions, des opérations de change, etc. Si, d'une part, le cultivateur vend son blé ou son coton à un prix nominal plus élevé en papier qu'il ne le vendrait en or, il paiera également tous ses articles de consommation à un prix proportionnel, et il y a cent à parier contre un qu'il perdra encore de ce côté, car ce seront évidemment les intermédiaires qui profiteront le plus des fluctuations dans les valeurs comparatives du papier et de l'or.

S'il est une classe plus particulièrement intéressée à l'unité et la fixité de valeur dans le signe d'échanges, c'est assurément celle des producteurs qui forme aussi la majorité des consommateurs. Les agriculteurs de l'Ouest qui sont arrivés à un excès de production en céréales et qui ont besoin de trouver des débouchés pour leurs produits dans les diverses parties du monde, sont, tout autant que les producteurs de coton, de tabac et de riz du Sud, intéressés à une prompte reprise des paiements en espèces, afin de voir clair dans les opérations auxquelles donnent lieu leurs produits et de déterminer leurs prix de vente en pleine connaissance de cause.

Il est donc extraordinaire que ce soit dans l'Ouest que la fallacieuse théorie de l'émission illimitée des greenbacks ait recruté le plus d'adhérents. Ceux qui ont le plus profité de la grande différence de valeur qui a existé entre l'or et le papier-monnaie pendant et après la guerre de sécession, ont été les manufacturiers de l'Est qui ont pu, à l'abri d'un système protecteur de droits élevés payables en or, supplanter sur nos marchés intérieurs de consommation la plupart des industries européennes. Mais le moment est arrivé, par suite d'un excès de production, où presque toutes nos industries anciennes ou nouvelles, ont besoin de voir fixer d'une façon définitive la valeur du signe d'échange, car leurs bénéfices étant réduits peuvent être absorbés par la plus légère fluctuation.

Notre industrie elle-même a intérêt à trouver des débouchés à l'extérieur. Or, comment songer à conclure des traités de commerce d'une certaine durée avec les pays étrangers, si les produits agricoles et industriels dont l'échange est à régler, doivent continuer à rester soumis aux conséquences des fluctuations de valeur entre un papier-monnaie non rachetable et l'or, et si nos douanes ne doivent recevoir que de l'or en paiement des droits. On ne saurait nier que notre régime financier et douanier actuel ne soit un grave obstacle à la conclusion de traités de commerce avec les pays d'Amérique et d'Europe où la monnaie métallique est la base admise de toutes les valeurs.

Un autre grave inconvénient d'un papier-monnaie à valeur variable est de décourager l'épargne. La dépréciation si forte qu'ont subie pendant si longtemps les greenbacks, a beaucoup contribué aux folles dépenses et aux extravagantes spéculations qui ont signalé la période de 1865 à 1873 et qui ont abouti à la crise financière dont nous ressentons encore les effets. Ce n'est que par l'épargne que se constitue le capital qui doit servir à accroître la production. Le capital gagné rapidement par les spéculations se vend cher, tandisque le capital amassé par le producteur lui-même lui permet d'étendre son exploitation sans avoir à payer de gros intérêts, que la récolte ait manqué ou non.

Il ne viendra jamais à l'idée des agriculteurs d'amasser du papier-monnaie dans leurs armoires, car ils craindront toujours une dépréciation, tandis qu'ils mettront volontiers de côté un peu d'or, quand le produit de la récolte aura dépassé leurs dépenses. Cet inconvénient du papier-monnaie a une plus sérieuse portée qu'on ne le suppose généralement, car l'épargne est une source précieuse de richesse pour l'avenir d'une nation; l'exemple de la France l'a bien prouvé.

Il y a bien d'autres considérations à faire valoir en faveur d'une base métallique fixe pour les signes d'échange, mais elles sont connues de tous, tandisque les deux points de la question que nous venons d'indiquer, ont peut-être été négligés et nous avons cru bon d'y appeler l'attention en ce moment.

GRANDE REPRESENTATION.—C'est ce soir que doit être donnée à l'Opéra la grande représentation offerte à la Compagnie des Gardes Lafayette par les artistes de l'Alcazar.

Le spectacle se composera de *La Femme qui se Grise*, vaudeville en un acte, joué par Mme Desdet et MM. Mary et Julien. Le "Chant patriotique" des Gardes Lafayette, paroles de M. F. D'Hérambert, musique de M. Cartier, chanté par M. Julien, et la *Fille de Mme Angot*, opérette de Lecocq, avec grand orchestre, jouée par toute la troupe de l'Alcazar, Mlle Dorel chantera le rôle de Clairette.

Le prix des places est d'une piastre, troisièmes 25 cents. On commencera à 8 heures.

Si l'on veut un soulier de la dernière élégance il faut aller à L'ÉTOILE ROUGE.

MAISON GALINIER.—La maison J. Galinier, 53 rue Royale, coin Bienville, s'est depuis longtemps acquis une légitime renommée pour ses chapeaux modèles d'importation parisienne. Elle fera aujourd'hui même l'ouverture des nouveautés qu'elle vient de recevoir et qu'elle vendra à des prix modérés. Voir aux annonces.

Le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine, est le seul endroit où l'on trouve de la belle chaussure et qualités supérieures à des prix excessivement réduits.

La maison U. Marinoni, 69 Vieille Levée, reçoit en ce moment, en débarquement du brick Aurora, de Marseille, vin de Bandol et de Porto, vermouth, muscat de Frontignan, et casels du Mont d'Or. Voir aux annonces.

La chaussure qui se vend à L'ÉTOILE ROUGE est très fine et le prix en est pourtant à la portée de toutes les bourses.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Bulletin Météorologique.**

On nous annonce pour aujourd'hui : Temps plus froid, clair ou partiellement couvert, vent du nord, suivi d'un vent du sud-est et d'un temps plus chaud—baisse de baromètre.

**Température, 9 novembre 1877.**
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 du matin.... | 47 | 8 |
| Midi..... | 54 | 13 |
| 3 P. M..... | 51 | 11 |
| 6 P. M..... | 50 | 10 |

**Départs.**

Partis hier soir par le chemin de fer de Mobile :

Les départs par le "Mobile Fast Line" sont publiés tous les jours.

E. Goode pour Cedar Keys, Flo. M. Janbert pour New York. Levett Burges pour Sewanee, Tenn. F. L. Bower pour New York. J. D. Mackie pour Nashville. W. V. Taylor pour Baltimore. J. W. Meachan pour Columbus, Ky. Capt. J. W. Tobin pour Louisville. C. A. Murray pour Washington. John W. Merritt pour Staunton, Vie.

**Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.**

HOTEL ST. CHARLES.—Jno. D. Markee, Cairo, Ills.; Theo. Guerre, New York; W. A. Tyler, Baltimore; Capt. Jas. B. Eads, St. Louis; James Andrews, Alleghaney City; Jas. A. Lawes, Cincinnati; Saml D. Clapp, New York; Jno. S. Harrison, Cincinnati; E. E. Bates, Florida; R. T. Miller, Cincinnati; Isidore Mayer, New York; T. P. Tracy, St. Louis; W. S. Rogers, Lexington, Ky.; J. B. Henson, Chicago; S. K. Hannon, do; J. S. Simpson, Texas; W. G. Kelly, do.

CITY HOTEL.—Chas W. Du Roy, Ville; Jno H. Broome, St Louis; Mrs Mary B. Easton et demoiselle, Louisiane; D. A. Kerryon, Ville; Marcus C. Cohen, Edwards; R. H. Henry, Brockhaven; A. Andre, Crystal Springs; Martin Vorreg, Dubuque, Iowa; W. R. Hayden, Chicago; Geo M. Murrell et famille, Iberville, Iowell F. Burgess, do; J. H. Hall, Kentucky; W. L. Wright et femme, St Louis; Ralph Redditt, do; David Barrow, Bayou Sara; Geo Crow, Coushatta, Louisiane; A. McDonald, Charleston.

**Académie de Musique.**

Aujourd'hui en matinée et en soirée à ce théâtre, "Otto" ou "Un Jeu de Hasard" avec Knight et les sœurs Worrell. Ces deux représentations sont les dernières, et nous invitons le public à ne pas l'oublier. "Otto" est la meilleure pièce de Fred. Marsden. Elle contient des scènes remarquables de réalisme dramatique et les acteurs s'y distinguent de manière à se faire regretter. Le spectacle se terminera par B. F. B., admirable croquis d'un certain personnage par Knight qui s'est rendu célèbre avec son imitation de B. J. Boutilier. Ceux qui n'ont pas vu ce caractère représenté par Knight ne doivent pas laisser échapper cette dernière occasion de voir Boutilier.

Dimanche, sans remise, la troupe de Lingard avec Mme Alice Lingard pour étoile, grande actrice dont le passage à la Nile-Orléans fera époque.

**Théâtre St. Charles.**

Demain, dimanche 11 du courant, le théâtre St. Charles se rouvrira pour les grands concerts qu'y donnera pendant la semaine, le fameux corps de musiciens allemands, composé de 30 artistes de première classe. Cette bande militaire est celle qui a joué pendant l'exposition du Centenaire et qui jusqu'ici aux Etats-Unis n'a pas trouvé de rivale. Tous les membres qui en font partie sont musiciens par excellence et Mr Rudolph Gewert qui joue du cornet ne craint aucune comparaison, étant ainsi exercé et ainsi parfait que le fameux Levy. Les concerts qu'ils donneront, dirigés par Carl Beyer, ne peuvent manquer de faire les délices de tous les dilettanti de la ville.

**Théâtre des Variétés.**

"Les Deux Orphelines" seront données aujourd'hui à ce théâtre en matinée et en soirée pour la dernière fois. Ce célèbre drame, si connu cependant, aura à lui seul fait chambrée pendant une grande semaine. C'est là un succès remarquable et rare et qui doit attirer ceux qui n'ont pas encore vu ce drame, ou qui ne l'ont pas vu représenter comme il est représenté aujourd'hui par la troupe qui a inauguré la saison au théâtre des Variétés.

**La troupe de Mme Rentz.**

Cette troupe danse le cancan dans la salle St. Patrick et M. Henderson, le président de la corporation, se plaint et demande au Conseil de ville de faire cesser un pareil spectacle. Le Conseil de ville répond que cela ne le regarde pas, que Mme Rentz a payé sa licence et qu'elle a le droit de danser et de faire danser dans l'endroit loué par elle, à moins qu'il ne s'y commette de grands désordres et c'est ce qui n'est pas arrivé. Nombre de gens sont alliés voir les minstrels-femmes de Mme Rentz, et personne n'a dit avoir vu des scènes nécessitant l'intervention de la police. Mais cela va perdre la réputation de notre salle, réplique M. Henderson. Tant pis pour la réputation, réplique à son tour le Conseil de ville. Il ne fallait pas louer votre salle à la troupe dont vous vous plaignez et qui était fort connue. Subissez les conséquences de votre étourderie.

**Encore la question d'école.**

Mr Ursin Deslande a demandé un mandamus à la Sixième Cour de District. Un rule nisi a été accordé et l'affaire sera appelée le 12 du courant à 10 heures du matin. Mr Deslande se plaint de ce que Mr Geo. H. Gordon, principal de l'école Fillmore a, mardi 30 octobre 1877, à 2 heures de relevée, renvoyé de la dite école ses deux fils, Arnold et Clabert, par la seule raison qu'ils avaient été rapportés comme étant de couleur. Le plaignant allègue que la loi lui donne le droit d'envoyer ses enfants à la dite école pour qu'ils y soient enseignés comme les autres ; qu'on lui a fait un déni de justice et que ses enfants ont été renvoyés par le principal de la dite école. De là, la nécessité pour lui de solliciter un mandamus afin de forcer le dit Gordon à recevoir dans la dite école les deux enfants du plaignant ou à dire pourquoi il ne le ferait pas.

**Les Hypothèques.**

Le certificat de radiation et d'inscription a toujours été, sous la loi, un acte requis du conservateur des hypothèques. Dorénavant, cependant, il a été décrété, que dans nombre de cas, sous le régime du Dr M. A. Southworth, beaucoup d'inscriptions et de radiations n'ont pas été signées par lui. L'effet légal de cette négligence peut donner lieu à plusieurs questions d'une sérieuse importance.

**Une projet de fabrique.**

Quelques cigariers grévistes parlent d'organiser une société coopérative pour la fabrication des cigares. Ils disent que ce serait là un bon placement et qu'on pourrait lever un capital assez considérable pour organiser une pareille entreprise et la mettre en opération dans l'espace de six semaines. A la bonne heure! l'idée est bonne, fertile, et vaut beaucoup mieux que la grève.

**Les soundages du fleuve.**

Le maire Pilsbury a reçu le télégramme suivant :

Washington, 9 nov. 1877.

Hon. Ed. Pilsbury, maire.

Le secrétaire de la marine, Thompson, a consenti aujourd'hui, à mettre un navire du gouvernement à votre disposition pour l'amélioration du fleuve à la Nile-Orléans. Son opinion est que le Canonicus est trop lourd et trop lent pour un service de ce genre. Il a promis de donner aujourd'hui l'ordre à l'Ossippee ou au Plymouth de se rendre à la Nile-Orléans et de se rapporter à vous pour le service en question. Il est convenu aussi que les frais du navire pendant qu'il sera à votre service seront supportés par le gouvernement.

E. JOHN ELLIS.

De son côté M. Wm. C. Black, président de la Bourse au coton, a reçu la dépêche qui suit :

"Je suis charmé de vous apprendre que le secrétaire Mc Crary a ordonné aujourd'hui au major Benyourd, du corps du génie, d'enlever les obstructions de la Rivière Rouge et de tenir la rivière ouverte.

Benyourd répond, par le télégraphe, qu'il en a les moyens et qu'il lui faudra deux semaines pour exécuter ce travail, auquel il va procéder immédiatement.

E. JOHN ELLIS.

**La grève des cigariers.**

Le sous comité qui a visité la maison de Meyer & Bro., rue Peters, a rapporté que cette maison avait consenti à payer le prix demandé par les grévistes pour les cigares faits avec du tabac de la Havane, mais avait demandé du temps pour se décider sur les prix fixés par les associations des cigariers pour les deux autres qualités.

M. Lopez étant revenu sur sa décision de payer les prix demandés, tous les ouvriers qu'il employait ont refusé de travailler. M. Oscella Jarrez, fabricant rue Désiré No 27, 3me District, a fait que les prix étaient raisonnables et qu'il les accepterait. En conséquence, il a signé l'engagement de payer les prix demandés. M. C. Taton, autre fabricant, rue des Marais entre les rues St. Louis et Toulouse, a signé aussi.

MM. Brodas, Lopez et Vigà refusent toujours d'accepter les conditions fixées par les grévistes et Mr Belting ayant refusé également, a dû abandonné de tous ses ouvriers. Tout cela s'est passé avec ordre, d'autant mieux qu'il ne paraît pas que les sous-comités visiteurs aient éprouvé beaucoup de difficulté pour augmenter le nombre des partisans de la grève.

Il paraît que Mr J. Tatje, de Jefferson, a accepté les prix fixés.

L'association compte maintenant près de 2000 membres. On compte que l'affaire sera bientôt réglée, les grévistes n'ayant que les cigariers de New York, la Havane, Key West et St. Louis leur ont offert des secours. S'ils les reçoivent, les chances de grévistes en seront de beaucoup améliorées.

**Déplorable accident.**

Hier matin, vers les 10 heures, la machine Babcock du quatrième District, a fait collision avec la pompe à vapeur No 23, au coin des rues Magasins et Washington, et les deux conducteurs ont été jetés à terre. John Halpin, de la machine Babcock, s'est fait beaucoup de mal aux jambes, et Mr Thos. Ryan, de la pompe No 23, a été si gravement meurtri qu'il n'est pas sûr qu'il puisse se remettre. Il a été transporté chez lui où le médecin, qui a été appelé, a déclaré que ses lésions étaient très dangereuses.

**Le recorder Smith veut être payé.**

Le recorder Smith, du Premier District, a bien été mieux payé que les employés du gouvernement municipal ne l'il prétend l'être. Les collections se font lentement et le trésor de la ville est vide. En conséquence, le recorder Smith n'ayant aucun revenu de ce côté, et voulant cependant être payé, a cessé depuis le 1er novembre de faire les remises quotidiennes de fonds, ainsi qu'il y est obligé par la loi. Ces remises, il les garde à valoir sur son salaire. La loi est précise sur ce point; les fonds perçus par les recorders doivent être versés journellement dans le trésor de la ville pour entrer dans le fonds général, et le refus de verser les sommes provenant des amendes et autres pénalités, sera une bonne et suffisante cause pour la révocation du dit recorder par le conseil de ville.

Mais il est dit d'autre part aussi que la ville doit payer le salaire des recorders quand il est dû et c'est ce qu'elle ne fait pas. De là la question : la ville a-t-elle plus droit à ne pas payer ses dettes que le recorder n'a droit à se payer lui même avec les fonds de la ville pour ce que la ville lui doit? Nous ne résoudrons pas la question telle qu'elle est posée, mais nous répéterons ce que beaucoup de gens disent : il faut mettre les finances de la ville entre les mains d'un receveur et qui payera tout le monde au prorata des fonds perçus et des sommes dues.

**Bureau de Police.**

Les commissaires de police se sont réunis hier soir, sous la présidence du maire Pilsbury.

Une plainte formulée contre les officiers Hester et Steele d'avoir voulu sauver un individu qu'ils condamnaient en prison pour port d'arme cachée, en lui enlevant un pistolet, n'a pas été prouvée à la satisfaction du Bureau et les prévenus ont été acquittés.

A. Deformas et L. E. Gardette ont été congédiés du service. On les a trouvés coupables de s'être enivrés et d'avoir arrêté chez lui, un nommé P. Keegan, sans cause aucune.

Florens pour s'être écarté de sa ronde sans autorisation, a été condamné à perdre son traitement de dix jours.

Jno. Mc Manus, pour s'être introduit dans une salle de bal sans qu'il y fût mandé, a été expulsé du corps.

Les lettres de démission de P. Swenson, A. Cambell, Scott Pete, J. Norman, P. W. Gillman et John Torgiet ont été lues et acceptées.

**Faits divers**

Une vieille dame du nom de Simmons, demeurant rue Dauphine, entre Marigny et Champs Elysée, est morte subitement hier à une heure et demie de l'après midi, pendant qu'elle était en visite chez ses filles, rue du Port, entre Dauphine et Bourgogne.

—Un incendie s'est déclaré hier matin, à dix heures et demie, dans la maison située au No 54 de la rue Huitième, occupée par M. Herman Jobe et possédée par M. James McQuade. Les dégats sont insignifiants. L'origine du feu est due à la négligence d'un enfant jouant avec des allumettes dans un lit.

— Jno. Collens, blanc, a déposé une plainte hier matin, à la salle de police du 3me precinct, contre le propriétaire du salon de liqueurs, coin Ste. Anne et Dauphine, John Strenebel, ayant été volé de $75 dans son établissement. Strenebel et Sallie Ryan ont été arrêtés.

—Environ cinquante ou soixante jeunes garçons employés à la fabrique de tabac de M. Sarrazin, ont fait grève hier, à midi, sur le refus de celui-ci de leur accorder une augmentation de salaires.

Les grévistes en herbe sont restés dans le voisinage quelques instants et ne se sont dispersés que sur la sommation de la police. Les cigariers disent qu'ils n'ont exercé aucune influence sur leurs imitateurs.

—Vers midi, hier, une femme de couleur, Darly Carter, âgée de 46 ans, employée à la journée chez Mme Lad, rue Lyons, entre Live Oak et Laurel, est tombée subitement malade, et est morte une demi-heure après.

**Cour Criminelle Supérieure.**

L'instruction du procès Mortimer Carr a eu lieu hier. La séance a été ouverte à midi et s'est prolongée jusqu'à dix heures du soir, heure à laquelle le jury s'est retiré dans sa salle pour délibérer. Bien qu'un très grand nombre de témoins eussent été cités par les avocats de la poursuite et de la défense, trois seulement ont été entendus : Louis R. Lann, ex-associé de la victime; M. Hellman, de la maison Seligman, Hellman & Cie; et M. E. Mahler, employé en qualité de tenour de livres dans la maison Carr et Laun, tous trois témoins à charge.

Les témoignages recueillis ont été les avec un vif intérêt à cause de la très grande notoriété qu'a acquise l'affaire, mais leur longueur nous force à les omettre.

MOYEN D'ÉVITER AUX PLAIDEURS ET AUX TÉMOINS LA PERTE DE LEUR TEMPS.—Les hommes d'affaires et autres personnes intéressées, soit comme parties soit comme témoins, dans les procès pendant devant les Cours de district, peuvent s'entendre avec l'avocat de la cause pour être avertis par télégraphe du moment où leur présence est nécessaire, ils éviteront ainsi la nécessité de perdre toute une journée chaque fois que la cause peut être appelée.

L'ÉTOILE ROUGE! L'ÉTOILE ROUGE! L'ÉTOILE ROUGE!!!

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beau, et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

Il faut que la moitié de notre stock de chaussures soit vendue dans trente jours C'est une vente forcée. Venez donc profiter de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

Allez vous chausser à L'ÉTOILE ROUGE.

LE NOUVEAU CONSUL-GÉNÉRAL FRANÇAIS DE NEW-YORK.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination officielle de M. Edmond Breuil en qualité de consul-général de France à New York, fonctions qu'il remplissait *pur interim* depuis le départ de M. de la Forest. M. Breuil a su, dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis son arrivée en ce pays, se faire une position exceptionnelle dans la sympathie de la population française et dans l'estime des Américains. Son affabilité et sa sollicitude envers ses compatriotes, sa dignité envers tous, l'ont fait universellement reconnaître pour un des trop rares représentants de la France à l'étranger qui ont le juste sentiment de leurs devoirs et l'aptitude à les remplir. Nous le félicitons sincèrement de sa nomination, et nous en félicitons plus chaudement encore la population française, qui peut être sûre que ses intérêts ne pourraient être en meilleures mains.

GROCERIE ET CAFÉ.—Une bonne occasion est offerte à celui qui possède un petit capital. Voir l'annonce.

L'IMPORTATION directe de chaussures se fait sur une grande échelle pour le compte de L'ÉTOILE ROUGE.

—On lit dans le *Pays*, à propos des invalidations projetées par les gauches :

L'agonie des républicains est vraiment admirable! Dès à présent, sans rien savoir, sans avoir aucun élément d'appréciation, sans avoir reçu aucune protestation, ils déclarent qu'ils invalideront 40 ou 60 conservateurs. Coûte que coûte, il faudra atteindre le chiffre adopté! Il est impossible, en vérité, d'avouer plus clairement qu'il ne s'agit nullement de venger les droits soi-disant méconnus des électeurs, mais de relever M. Gambetta de l'échec moral qui résulte pour lui du démenti infligé par le scrutin du 14 octobre à ses audacieuses assertions de Lille et du Château-d'Eau. Car si, en annulant de nombreuses élections, les républicains avaient vérité devant eux, ils ne pourraient contester contre les prétendus abus de la candidature officielle, on ne comprendrait pas qu'ils s'arrêtent à avance à 40 ou 60 invalidations. Pour être conséquentes, les gauches devraient étendre leur vengeresse aux élections des 210 députés qui composent la minorité conservatrice de la Chambre, puisque tous ont été candidats du gouvernement.

VOS PETITS ENFANTS seront solidement chaussés si vous leur achetez des souliers, VÉRITABLES de DUNBARR, L'ÉTOILE ROUGE.

—La *Lanterne* prétend que le maréchal, ayant déjà gouverné avec les gauches, est mal venu à dire qu'il ne gouvernera jamais avec elles.

Selon le journal de Rochefort le fait d'avoir donné des portefeuilles à MM. Jules Simon, Dufaure, Martel, Martère constitue une première capitulation :

Après cette première capitulation, les cris de guerre du cléricalisme n'ont d'autre but que d'en masquer une seconde. Mais que les "cerbonifères" le sachent : cette fois, on ne se contentera plus d'emporter leur forteresse. *On la rasera.*

—Le gérant du journal le *Télégraphe* est assigné à comparaître, samedi prochain, devant la IIe chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'offenses envers le président de la République. L'article visé est du 20 de ce mois et commence par ces mots : "Le traité conclu" et finit par ceux-ci : "....Il passe, comme à Sedan, la plume à un autre pour capituler.

—On s'est reçu un l'existence d'une erreur de *deux mille* voix au préjudice du député républicain de la 4e circonscription de Bordeaux, dans le relevé du scrutin du canton de la Teste. La majorité de M. de Lur-Saluces se trouve ainsi considérablement augmentée.

DUNBARR est le meilleur fabricant de chaussures d'enfants. Il y a un grand assortiment de ses souliers à L'ÉTOILE ROUGE, coin Dounne et Bourbon.

Grande réduction dans le prix des chaussures au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

**Les yeux et les nerfs** de notre pays ont souvent, surtout en temps d'élection, été un sujet de louange ; mais quand ces mêmes parties de la structure humaine deviennent trop visibles, par raison de maigreur, ils ne sont pas gracieux. L'œil ne prend pas plaisir à se reposer sur des angles ou sur des points en saillie chez l'homme pas plus que chez la femme. En outre l'appauvrissement des muscles est un signe de mauvaise digestion et conséquemment de pauvreté du sang. On peut remédier à ces deux maux par les "Hostetter's Stomach Bitters" qui rendent l'assimilation facile, par suite de quoi le sang acquiert de la richesse et le corps de la substance. Par leur action les creux se remplissent et les angles s'arrondissent. Par ce remède rénovateur et ce puissant secours donné à la digestion le corps gagne rapidement en vigueur, et la douleur revient aux jeunes creuses, l'appétit s'améliore, les mauvais symptômes nerveux disparaissent, et l'énergie est rendue à chaque fonction vitale et à tous les organes.

LES GENS DE LA CAMPAGNE doivent se rappeler qu'à L'ÉTOILE ROUGE ils peuvent acheter des souliers très solides et à TRÈS BON MARCHÉ.

— No. 2.—

**Comment cela se fait-il?**—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du **Green's August Flower**. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc.....tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc.... Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les droguistes de première classe dans les Etats Unis.

Décédé hier à sept heures et demie du matin, à l'âge de cinquante-cinq ans, PIERRE DENIS FOUCHER. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles De Gruy, N. Bienvenu jr et Foucher sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures. Le convoi partira de sa dernière résidence rue Annette No 5, entre Miralés et Bons-Enfants.

Décédée, hier à cinq heures de l'après-midi, à l'âge de trente et un ans, LOUISE ALLOU DE HÉMÉCOURT, épouse de Joseph Brion. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Brion, d'Hémécourt et R. Villarubia sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 270 de la rue des Remparts.

**Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice.**—Les officiers et membres de la société sont notifiés de se réunir aujourd'hui, 10 novembre, à neuf heures et demie A. M. à l'asile de la société, rue Hancock, pour assister à l'enterrement du sociétaire THEOPHILE MONIER, décédé hier à deux heures du matin, à l'âge de vingt-sept ans, natif de Vinet, département des Basses-Alpes, France. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, coin Deléry et Chartres, à 10 heures précises du matin.

La plus grande ponctualité est strictement requise.

Par ordre de
PAUL ESTEBIN, Vice-Président.
F. PUYAU, Secrétaire.

**Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.**—Au No 16 de la rue du Camp,—Nile-Orléans, 6 novembre 1877.—Avis est donné aux membres de cette Société, de la mort de François Hanon, décédé, à la Nile-Orléans, le 5 octobre 1877; de la mort d'Alexander Goodridge, décédé, à Vicksburg, Miss, le 27 octobre 1877. Ils sont requis de venir, sans autre avis, payer aux bureaux de la Société, No 16 de la rue du Camp, $1 25 sur chacun de ces décès, d'ici au 13 décembre 1877, à 4 heures P. M.

H. W. YOUNG,
4nov—aulinov Secrétaire.

**ENTREPOT DE TAPIS.**

17..... Rue de Chartres.....17

NOUS recevons ce moment de toutes addi-tions à notre stock ET VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX ET AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS NE DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.

TAPIS ANGLAIS, Welton, Velours, BRUXELLES, INGRAINS à 5 pls, Venitiens, Chanvre.

TOILES CIRÉES, STORES.

COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANO, Etoffes à rideaux.

MIDDLE DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garnitures, &c.

9sept—au FT. A. BEOUSSEAU & SON.

**Société de Bienfaisance des Bouchers.** AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES MEMBRES QUI RÉSIDENT DE LA RUE CANAL EN HAUT DE LA VILLE.—Les sociétaires du quartier ci-dessus désigné sont notifiés de se réunir à la salle Poydras, le LUNDI 12 novembre, à 8 P. M., à l'effet de procéder définitivement à la nomination de leur docteur pour l'année 1877-78.

La plus grande ponctualité est requise de la part de tous les sociétaires.

Par ordre du président,
LOUIS GREGOIRE,
10nov—2t Secrétaire.

**New Orleans Rifle Club**—Avis est donné que DIMANCHE prochain, 11 novembre de 2 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, un TIR aura lieu pour les membres de la presse, les membres des compagnies militaires, les membres du Club et tous les visiteurs—au **New Orleans Rifle Park**, situé entre l'asile Girod et le parc de la Ville. Prendre les chars qui vont de la rue du Canal aux cimetières. Les membres du Club, leurs amis et ceux qui désirent prendre part au TIR sont cordialement invités.

10 nov—2t L. A. JUNG, secrétaire.

## Une Grande Soirée de Famille

SERA donnée à la salle de M. Dominique Bernard, au coin des rues Tracon et Levée, le DIMANCHE 11 novembre 1877 à 6 1/2 heures du soir. Il invite ses amis et connaissances à venir bien y assister. Entrée gratuite.

Musique par la Fanfare du 13me Régiment des Etats-Unis.

Le comité se réserve le droit de refuser l'entrée.
10 nov—2t

## MAISON J. GALINIER,

53, RUE ROYALE, Coin BIENVILLE.

Aujourd'hui, SAMEDI, 10 NOVEMBRE et les jours suivants.

## OUVERTURE

Des marchandises d'automne et d'hiver.

Réception par les derniers arrivages.

De tous les chapeaux modèles IMPORTÉS et de toutes les nouveautés en modes.

## Prix très modérés.

Mme GALINIER sollicite respectueusement la visite des dames qui trouveront chez elle comme par le passé, un grand choix de chapeaux nouveaux à tous les prix et se distinguant par la variété, l'élégance et le bon goût.
10 nov—7t

Le brick italien AURORA, capt. Massina, venant de Marseille, commencera le déchargement de sa cargaison, mardi, 13 novembre, au "Tonyawalker," 22 Diarrd.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. MARINONI,
69 Vieille Levée.

Oui le capitaine ni le consignataire du brick italien AURORA ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.

10nov—3t U. MARINONI,
69 Vieille Levée.

## U. MARINONI

69.....VIEILLE LEVÉE.....69

En débarquement du brick italien AURORA, venant de Marseille.

500 caisses VERMOUTH, Nolly Prat & Co.
100 " MUSCAT de Frontignan, do
500 paniers HUILE d'olive, James Pagnol,
10 bujes VIN de BANDOL, Bethfort
30 " " " Roubaud
100 quarts PORTO, B. Reig.
100 bouteilles " B. Reig.
25 caisses CASSIS du Mont